

L'ONEMA ouvre un site sur la pollution aux PCB des cours d'eau français

Nous avons vu dans le dossier précédent que la problématique des PCB empoisonne (sans jeu de mot !) la pratique de la pêche, là où un arrêté préfectoral a pris des mesures drastiques en matière de consommation de poissons, ce qui est le cas sur la Moselle de Metz au Luxembourg.

Pour un peu plus de transparence, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) a mis en ligne un site d'information présentant la teneur en PCB des poissons et des sédiments dans les cours d'eau et plans d'eau français. Le site a été réalisé en partenariat avec les ministères de la santé, de l'environnement, de l'agriculture et l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (Afssa).

Il permet de visualiser les données issues des prélèvements réalisés sur plus de 100 sites d'échantillonnage en 2008 par bassin hydrographique ou par région. Les analyses des prélèvements effectués en 2009 sur 104 sites sont en cours d'interprétation et seront publiées par la suite.

[Site de l'ONEMA](#)